

Esquiouze euss,
mà wie sind lost

*So far away
From L.A.
So far ago
From Frisco.*

- Esquiouze euss, dit le campeur mâle, mà wie sind lost.
— Bon début, réplique Cidrolin.
— Capito? Egarristes... lostes.
— Triste sort.
— Campigne? Lontano? Euss... smarriti...
— Il cause bien, murmura Cidrolin, mais parle-t-il l'européen vernaculaire ou le néo-babélien?
— Ah, ah, fit l'autre avec les signes manifestes d'une vive satisfaction. Vous ferchtééz l'iouropéen?
— Un poco, répondit Cidrolin; mais posez là votre barda, nobles étrangers, et prenez donc un glass avant de repartir.
— Ah, ah, capito: glass...
— Seraient-ils japonais? se demanda Cidrolin à mi-voix. Ils ont pourtant le cheveu blond. Des Aïnos peut-être.
Et s'adressant au garçon:
— Ne seriez-vous pas aïno?
— I? No. Moi: petit ami de tout le monde.
— Je vois: pacifiste?
— Iawohl. Et ce glass?
— Perd pas le nord, l'Européen.

(R. Queneau ¹)

1. *Les Fleurs bleues*, p. 15.

taxique, dont le vrai sens, c'est évident, s'établit à un autre niveau que celui du contenu, celui de la parodie et de l'ironie.

Tout autre est le cas des *glossolalies*, ces énoncés délirants dans une langue qui n'existe pas et que certains sujets produisent malgré eux dans un état de transe religieuse. On en trouve encore des exemples aujourd'hui dans les sectes américaines (on dit en anglais : *to speak in tongues*, « parler en langues ») ; et peut-être en Europe aussi, avec la résurgence d'un certain fanatisme religieux. Réversible dans le délire religieux, la glossolalie peut être permanente dans les cas les plus aigus d'aphasie¹. Il s'agit alors d'une déstructuration totale du langage, d'où toute intentionnalité, donc toute interprétation sémantique est bannie. L'agrammaticalité est totale.

Exemple de glossolalie pathologique :

Il y a quelqu'un qui me contrôle... Un gars qui m'a parlé dans la tête : « Tu vas travailler pour moi. » ... J'ai senti quelque chose qui rentrait dans mon corps, comme une vision qui rentrait dans mon corps. ... Il était en dedans de moi. ... J'entendais toujours des voix. ... Je parlais comme ça, avec des termes. Ça sort tout seul... oui, je suis poussé à parler. ... la première langue que j'ai commencée à parler, c'est : La /kõrabyzebirjasjõ/ /likõm/ /banal/ de /røkõkerjasjõ/ /straberekal/ /brakal/ /rjanik/ et /binercmenal/ /brakal/ de /røkckerjasjõ/ /mambkan/ d'une /brideRigasjõ/ /pinercmenal/ /braval/. En /røkçpterjanis/ /etraberregal/ /brakal/ /rjanik/ et /binercmenal/ /brabal/ de /røkçmderjanis/ /straberygal/ /binercmenal/ /brakal/ /rjanik/ et /binercmenal/ donne des /brideRigasjõ/ /ness/ /pampare/ /pteri/ /brakal/².

A mi-chemin entre l'intention parodique de Queneau et la glossolalie involontaire, on peut placer la tentative méthodique de déstructuration de la langue maternelle que relate Wolfson dans *le Schizo et les Langues*. Dans son désir de détruire en lui l'anglais, identifié, comme langue *maternelle*, à la mère génitrice haïe, celui-ci s'était mis à étudier des langues étrangères, entre autres le français (langue qu'il adoptera par la suite pour relater son expérience).

1. Ligetti utilise la glossolalie pathologique comme matériau musical dans *Aventures et Nouvelles Aventures*.

2. Extrait de G. Gelbert, « Conversations ».

Qu'est-ce qui cloche dans ce passage ? Qu'est-ce qui nous permet de le rejeter comme *sabir* (à valeur humoristique chez Queneau, évidemment) ? Quelles corrections y apportons-nous spontanément pour en faire un texte « français » ?

La *grammaire* d'une langue, c'est l'ensemble des phrases *grammaticales*, c'est-à-dire « bien formées », que notre compétence de sujets parlants nous permet de créer ou de reconnaître. Pour qu'une phrase soit grammaticale, il suffit qu'elle soit reconnue comme telle par les membres de la communauté linguistique¹, sur la base de leur *intuition de locuteurs natifs*. Il n'est pas question d'introduire une norme sociale ou culturelle quelconque ou de porter des jugements de valeur esthétique sur le « beau langage ». *Grammaire* n'a pas le sens « normatif » de la grammaire scolaire. « Aller au coiffeur » est aussi grammatical que : « aller chez le coiffeur », et « où qu'on va ? » aussi acceptable que : « où allons-nous ? ». La notion de *règle* est soutenue par l'*usage* commun à un certain nombre de locuteurs, reconnus comme seuls juges de la *grammaticalité* dans leur *dialecte*. S'il y a désaccord entre différents groupes de locuteurs, on ne donnera aucun avantage au groupe dominant (le plus « cultivé », le plus influent). On considérera simplement qu'il y a variation dans la langue, et que cette variation peut être, dans certains cas, mise en relation avec des différences sociales.

Chacun d'entre nous a intériorisé, en apprenant sa langue maternelle, un *modèle de langue*, une *grammaire* à trois étages : *sémantique*, *syntactique* et *phonologique*. Tout ce qui viole l'un ou l'autre ou l'ensemble de ces trois composants est, en principe, *agrammatical*.

Le dialogue de Queneau apparaît comme une démonstration par l'absurde de la compétence. On comprend parfaitement (il suffit de quelques rudiments d'anglais, d'italien, d'allemand), et pourtant il s'agit d'une monstruosité phonologique², morphologique, syn-

1. Je n'insisterai pas ici sur la difficulté de définir précisément ce qu'est une communauté linguistique ; la variation sociale et dialectale rend ce concept flou.

2. Il faut noter, à ce sujet, l'intérêt que Queneau a toujours porté à la transcription phonétique des mots étrangers (essentiellement anglais) et au problème de l'intégration *phonologique* et *orthographique* des mots d'emprunt. Voir en particulier la finale *igne* (ing) : *campigne*, *standigne*, et aussi *sandouiche*, *poul*, *vatères*, *coquetèle*, *bloudjine*, etc., efforts destinés à lutter contre l'« agrammaticalité » phonologique de tous ces mots en français.

La syntaxe (l'ordre des mots, le choix des mots outils destinés à marquer la fonction et la classe des mots pleins) et la morphologie (désinences verbales, marques de pluriel et de genre, suffixes adjectivaux et adverbiaux) assurent la grammaticalité du texte, que ce soit en anglais ou en français. De plus, les mots inventés respectent les schémas phonologiques des deux langues. Se pose le problème du sens dont j'ai déjà parlé plus haut.

Un procédé voisin a été employé par Anthony Burgess dans *A Clockwork Orange (Orange mécanique)*, où des mots formés sur des racines slaves, donc tout à fait incompréhensibles pour un anglophone, sont intégrés au texte anglais. Le sens de ces mots se précise peu à peu au cours de la lecture, grâce à la comparaison que peut faire le lecteur des différentes fonctions assumées par le même mot dans des contextes différents (établissement de classes de contextes d'où définition de la classe : nom, verbe, adjectif, etc., voir plus haut); il retrouve ainsi peu à peu, par un jeu de déduction, les propriétés sémantiques de ces mots inconnus. Est-ce qu'ils réfèrent à des êtres humains ou non humains? (Un nom comme *droug*, «ami», sera très vite identifié comme «humain» car il est associé à des verbes qui exigent un sujet ou un objet humain.) *Mâles ou femelles?* (Par repérage des pronoms de reprise.) *Susceptibles d'être agents ou instruments de l'action? Animés ou inanimés?* Est-ce qu'ils sont abstraits ou concrets, dénombrables ou indénombrables? (Articles, marques de singulier ou de pluriel.) Etc. Car, et c'est là un point capital, les propriétés sémantiques des mots sont liées à leur place syntaxique, c'est-à-dire aux fonctions qu'ils sont susceptibles de remplir dans la phrase : sujet-agent ou non agent, complément d'objet, instrument, localisation, etc., verbes transitifs ou intransitifs, valeurs aspectuelles (c'est-à-dire concernant le mode de déroulement de l'action : action unique ou répétée, brève ou prolongée, achevée, inachevée, tendant vers un but ou indéterminée, etc.). Exemple tiré de la traduction française :

Et elle m'a plus ou moins griffé le *liso*, si bien que j'ai *critché* :
« Vieille dégueulasse, vieux *soumka* à patates ! »
Et levant en l'air la petite *malenky* statue genre argent je lui en ai *bogné* une bonne *tolthocke* pas volée sur le *gulliver*, ce qui lui a fermé le clapet vraiment *tzarrible* et en beauté.
Mais juste comme je me relevais au milieu de tous les *kots* et

rience), l'allemand, le russe et l'hébreu. Il avait alors mis au point un système d'élimination des mots anglais par un jeu de correspondances phonétiques et sémantiques, constituant ainsi une sorte d'espéranto personnel. Ainsi, une phrase comme « *don't trip over the wire* » (« ne trébucher pas sur le fil ») devenait : « *tu nicht* (all.) *treb* (-ucher, fr.) *über* (all.) *èth hé* (hébr.) *zwrin* (all.) ».

Cette démarche se retrouve sous forme de jeu entre individus ayant une même expérience bilingue ou multilingue. Ainsi, les deux jeunes enfants bilingues héros du *Peter Ibbetson* de Georges du Maurier communiquent-ils dans un sabir franco-anglais nommé *frankle*, lorsque la base grammaticale et phonétique en est l'anglais et la base lexicale le français, ou à l'inverse *inglefrank* lorsque les mots anglais sont accommodés à la sauce française. Par exemple, *frankle* : « Dispech yourself to ferm the feneceter, Jojo. It geals to pierfend! We shall be inhumed! » ; *inglefrank* : « Jojo, il frise à splitter les stones. Maque aste et chute le vindeau, mais chute le donc vite ! Je snize déjà »¹.

Ce dernier exemple met en évidence la relative autonomie, ressentie intuitivement par tous les locuteurs, de la grammaire et du lexique, la différence entre mots outils et mots pleins, seuls ces derniers étant touchés dans le sabir des deux enfants.

Ce que confirme l'analyse du *Jabberwocky* de Carroll, dont je reprends la première strophe ici, accompagnée de sa traduction française par H. Parisot.

T was brillig, and the slithy toves
Did gyre and gimble in the wabe;
All mimsy were the borogroves,
And the mome raths outgrabe.

(Il était reveure; les slictueux toves

Sur l'allouinde gyraient et vriliaient;

Tout flivoreux vaguaient les borogroves;

Les verchons fourgus bourmiflaient.)

1. Le même phénomène se produit spontanément, sans visée cryptique ou ludique, chez les individus bilingues de faible niveau d'instruction, lorsque la langue première se détériore alors que la langue seconde n'est pas totalement acquise. C'est malheureusement le cas chez de nombreux travailleurs immigrés de par le monde. Ce processus de « sabirisation », lorsqu'il est collectif et devient indispensable aux échanges entre communautés, donne naissance aux pidgins, puis aux créoles.

koshkas qui miaoulaient, voilà que j'ai *slouché* dans le lointain le *choum* du police-secours des familles, et l'idée m'est venue *zoum* que la vieille *forella* aux chassespots avait bigophoné les milichiens quand je l'avais crue en train de *govoriter* à sa bande de miauleurs et de raouteurs, vu qu'elle avait eu la puce *zoum* vapeur à l'oreille quand j'avais sonné à sa foutue *zvonock* mine de réclamer de l'aide. Si bien que *slouchant* tout à coup le *choum* à faire peur du panier à rosses, j'ai foncé vers la porte d'entrée où j'ai eu un *rabitt* du diable à défaire tous les verrous, chaînes, serrures et autres *vesches* de sûreté. Finalement j'ai pu ouvrir, et devinez un peu, frères, qui était sur le seuil sinon ce vieux Momo, tandis que j'avais juste le temps de relucher mes deux autres *drougs*, qu'ils se disaient, se cavalant.

« Tire-toi, j'ai *critché* à Momo. V'là les rosses ! »

Tout ceci se vérifie de la même façon dans les dialogues de la bande dessinée *les Schtroumpfs* : « J'ai schtroumpfé une schtroumpfette schtroumpfement schtroumpf », dit le Schtroumpf fleur-bleue; et le lecteur comprend le dialogue sans problème.

La lecture d'un roman policier en argot fait appel aux mêmes facultés de déduction et le recours au dictionnaire d'argot est généralement inutile, car les déterminations contextuelles suffisent à éclairer le lecteur non argotier. La recherche du sens se fonde sur une compétence grammaticale.

Une phrase syntaxiquement bien formée mais qui ne respecte pas, dans son agencement, les propriétés sémantiques des mots est tout aussi « agrammaticale » qu'une phrase qui, tout en ayant « un sens », présente des « fautes de grammaire ».

Le système phonologique, une fois constitué chez le locuteur, n'offre que peu de jeu (sauf peut-être dans le cas de la poésie phonique et de la musique électro-acoustique, et bien sûr dans le cas pathologique de la glossolalie). (Un problème se pose qui est celui des mots d'emprunt : la séquence *dj*, étrangère au français, lui est devenue familière depuis l'introduction du blue-jean et du jazz.)

Au contraire, la grammaire et la sémantique s'offrent aux accidents de performance, aux ratés, et à la créativité.

« *Long time no see* », dit Lauren Bacall à Humphrey Bogart dans une scène célèbre de *The Big Sleep*. Réplique aussi agrammaticale

1. A. Burgess, *Orange mécanique*, trad. fr. de G. Belmont et H. Chabrier.

que suggestive, dotée de sens et tout à fait délibérée. « La terre est bleue comme une orange », écrit Éluard, violant la sémantique mais pas la syntaxe. Le télégramme et la poésie éliminent, chacun à sa façon, la redondance. Le télégramme supprime de la syntaxe tous les éléments grammaticalement redondants, afin d'assurer une efficacité maximale au message : « Côte granite rose polluée ; urgent déclencher Polmar. » La poésie, en produisant l'inattendu, l'inouï, l'impossible, fait un sort à la redondance du sens. L'un et l'autre constituent, sur leur terrain propre, des violations de la « grammaire ». Le « petit nègre » assure bêtement, sinon correctement, la communication. La poésie, en violant le sens, en atteint, et quelquefois en dépasse, les limites.

J.-C. Milner définit la grammaticalité comme « un bord d'impossibles ». Là où finit le possible, commence l'impossible. Théoriquement, la « grammaire » (la compétence) ne génère que « ce qui se dit », à l'exclusion de « ce qui ne se dit pas ». Mais la frontière entre les deux n'est pas clairement définie. Le possible se fonde dans l'impossible, si bien que la grammaticalité est une affaire de degré. Ce qui pose le problème de la *norme*. C'est le sujet parlant qui, usant de sa compétence, décide que telle ou telle phrase est ou non grammaticale, s'appuyant implicitement sur une norme. Or, cette norme n'est-elle pas influencée par des facteurs sociaux, ne s'appuie-t-elle pas en partie sur des institutions prescriptives telles que l'école ? La normalité sémantique est-elle autre chose que le reflet d'une *vision du monde* qui veut que, pour qu'il y ait *sens*, il faut qu'il y ait *référence*, ce que nie justement la poésie ? Serait sémantiquement anormal dans ce cas l'énoncé que le sujet parlant moyen est incapable d'interpréter parce qu'il ne peut lui trouver de référent dans la réalité telle qu'elle se présente à sa conscience.

Chacun a le droit de créer un univers de sens ou de non-sens. La violation des règles de la syntaxe et de la sémantique, c'est justement ce qui donne naissance à la poésie, c'est-à-dire à une déviance par rapport à une normalité culturelle et sociale. L'aptitude à violer les règles s'inscrit tout autant dans la compétence que les règles elles-mêmes. Rien n'empêche de parler d'idées vertes insomniaques qui dorment furieusement !

1. « *Sleepless green ideas sleep furiously* » est l'exemple donné par Chomsky d'une phrase sémantiquement mal formée.

- (1) (a) Ce dont il faut se souvenir c'est que si ce n'est pas si ce n'est pas ce que c'est fort probablement pour leur avoir été laissé ils seraient très probablement après tout après tout choisissant choisissant d'être ici à l'heure.
 (b) Cela a l'air d'un jardin mais il s'était blessé accidentellement.
 (c) Une baie et des collines des collines sont entourées par le fait que leur distance est très proche¹.
- (2) Socrate. Un ingénieur sophiste, intervenant sur les gymnases et célébrés et les jeunes disciples accourant chez les adolescents sur les portiques et les académies d'Athènes. Socrate n'enseignait la science, la morale et la rhétorique; suivant les Gorgias, les Protogoras et beaucoup d'autres qui affluaient, servaient honneurs et l'argent, précédés par leur renommée cortège, brillant et prestige. Il s'assurait, sur lui, allait, commun, rustique, abordait à l'agora, à la Pnyx, côté embarrasser des gens et les décontenancés par les plus simples questions et les difficiles problèmes. Socrate ne savait rien, en apparence².

Et ce poème enfin :

- (3) Tu me suicides, si docilement.
 Je te mourrai pourtant un jour.
 Je connaîtrons cette femme idéale
 et lentement je neigerai sur sa bouche.
 Et je pleuvrai sans doute même si je fais tard, même si je fais beau temps.
 Nous aimez si peu nos yeux
 et s'écroulerai cette larme sans
 raison bien entendu et sans tristesse.
 Sans

De Gertrude Stein le premier, et d'un aphasique atteint d'*agrammatisme* (une autre forme d'aphasie qui touche la syntaxe et non le lexique) le second, de Robert Desnos le poème (*Au mocassin le verbe*). Gertrude Stein pratiquait délibérément l'agrammaticalité et la justifiait théoriquement³.

1. G. Stein, « How to Write », cité par elle-même dans « Poésie et grammaire », p. 94.
2. Exemple tiré de G. Gelbert, « Conversations », p. 37.
3. « Poésie et grammaire ».

Casser la grammaire, c'est ce qu'ont tenté Artaud, Michaux, Breton, Desnos, Joyce, G. Stein et bien d'autres, remettant ainsi en cause la fonction de communication basée sur la norme, le consensus social qui fonde la langue. Ce qui compte, en définitive, c'est l'*intention de faire sens*, même en s'appuyant sur une déviance organisée.

Comme le montre clairement la comparaison d'énoncés d'aphasiques et de textes poétiques, les deux formes d'agrammaticalité ne sont séparées que par l'intention. La différence, comme on l'a vu plus haut, se situe dans la compétence, non dans la performance. Encore que la déstructuration du langage comporte des risques; voyage dans un ailleurs échappant aux normes sociales, dont on n'est pas sûr de revenir (voir certaines expériences psychédéliques, ou Artaud devenu fou (?) et proclamant: « tout-vrai langage est incompréhensible »; chez Joyce, on ne sait plus, à partir de *Finnegans wake*, quel est le degré d'intentionnalité). Mais il est certain que le délire verbal, le langage jargonnant de Michaux, d'Artaud, de Rabelais, de Joyce, de Stein, de Carroll nous éclairaient sur la nature du langage, sur son fonctionnement, sur la construction du sens, sur le rapport du locuteur à la langue. C'est pourquoi l'exploration de « ce qui ne se dit pas » est une procédure privilégiée pour découvrir les règles qui organisent « ce qui se dit ».

Qu'est-ce qui est le plus anormal, des deux énoncés suivants?

- (1) Des costelles qui se friment, ici un racrème, deux enfourches à jaupié, deux chènes zobes, un chaudoir qui met le clistone.
- (2) Des bregizollons, des orlegingues, des starabillatz, des cornicabots, des cornameux revestus de bize, des gérangoyis, de la mopso-pige, des chinfreneaux...

Le premier est d'un malade atteint de jargonphasie (une forme d'aphasie qui laisse intacte la structure grammaticale et dissout le lexique). Le second est extrait de Rabelais (*Cinquième Livre*)¹.

Et ces deux autres énoncés :

1. Exemples de T. Alajouanine, « Langage normal et langage pathologique ».

L'anomalie syntaxique peut généralement être évaluée plus facilement que l'anomalie sémantique. La réaction du sujet parlant consistant justement à « corriger » l'énoncé anormal par référence à un « modèle » qu'il a intériorisé. Telle est, par exemple, notre attitude devant les énoncés de la deuxième série citée (néanmoins, des problèmes plus complexes se posent, sur lesquels je reviendrai plus loin, voir chap. XIV).

Les anomalies sémantiques, elles, sont infiniment plus difficiles à jauger et ne se prêtent pas forcément à correction. Je veux dire par là que le « modèle de correction sémantique » n'est pas si facile à définir. Les locuteurs ayant horreur du vide sémantique, on cherchera toujours à forcer le sens, même là où il apparaît le plus absurde. D'autre part, les violations sémantiques sont le ressort des *figures de style*, qui, une fois lexicalisées, sont responsables de l'évolution du sens des mots (voir plus loin, chap. XII).

On peut dire, en gros, que les anomalies sémantiques sont de trois ordres :

1. L'énoncé n'a pas de sens (en tout cas pas de sens commun) parce que les mots n'existent pas. C'est la *forgerie* poétique : le *Jabberwocky* de Carroll, certains textes de Michaux (voir plus haut), Rabelais, etc. Y correspond, en pathologie du langage, la *jargonophilasie*.

2. L'énoncé est en contradiction avec la logique et en particulier la logique des *pré-supposés* et de l'*implication*, et des *incompatibilités*.

Pour situer les pré-supposés :

« Comment puis-je entrer ? », demande Alice au valet de pied de la Duchesse, qui lui répond : « Est-ce que vous êtes censée entrer ? C'est là la première question, voyez-vous. » Car entrer, donc s'en donner les moyens, pré-suppose qu'on en ait le droit.

Lorsque le Chapelier fou dit à Alice : « Reprenez donc du thé », il pré-suppose qu'elle en a déjà pris, d'où la confusion d'Alice dont la tasse est restée vide. (On sait que nul plus que le logicien Lewis Carroll ne fut passionné par l'absurde et le paradoxal.)

« Rodolphe a tué sa veuve » viole le pré-supposé de *veuve* : « mari mort ».

« Ta mère a-t-elle des enfants ? » viole l'implication mère-enfant.

Lorsqu'un père dit de sa fille : « Je la connais comme si je l'avais

faite », il viole plaisamment le pré-supposé : c'est ma fille, je suis son père, je l'ai faite.

De même : *Cours après moi que je t'attrape* (titre de film) ; « je ne suis pas superstitieux, ça porte malheur » ; ce titre de *Libération*, lors de la mort successive, en l'espace d'un mois, de deux papes : « Le pape est encore mort », jouait sur l'ambiguïté de *pape* (la fonction ou la personne) et introduisait une violation d'implication : *mort* implique *une fois*.

Courage, fuyons ; C'était demain (titres de films), « l'avenir n'est plus ce qu'il était » (aphorisme) introduisent des incompatibilités. Ce procédé est très recherché pour former des *titres* frappants parce que inattendus, non redondants. Une chanson de Serge Gainsbourg s'appelait : *Je t'aime, moi non plus*, violant le pré-supposé de *moi non plus* : un énoncé négatif.

Les tautologies sont également des violations de la logique, comme : « Ah, tu es bien le fils de ton père ! », ou la question-piège que posent les écoliers : « Quelle est la couleur du cheval blanc d'Henri IV ? »

La contradiction : « un nègre blanc », « cette obscure clarté qui tombe des étoiles » (Corneille), prend un caractère systématique dans l'*amphigouri*, qui occupe une place importante dans le folklore verbal.

Prends un siège, Cinna, et assieds-toi par terre.

ont répété des générations de lycéens.

Et Desnos, encore lui, en tire parti dans :

Un jour qu'il faisait nuit

Il s'envola au fond de la rivière

Les pierres en bois d'ébène les fils de fer en or et la croix sans
branche.

Tout rien.

Je la hais d'amour comme tout un chacun

Le mort respirait de grandes bouffées de vide.

Le compas traçait des carrés et des triangles à cinq côtés.

Après cela il descendit au grenier.

Les étoiles de midi respindaient.

Le chasseur revenait camassière pleine de poissons sur la rive au milieu de la Seine.

Un vers de terre marque le centre du cercle sur la circonférence. En silence mes yeux prononcèrent un bruyant discours.

Alors nous avançons dans une allée déserte où se pressait la foule. Quand la marche nous eut bien reposés nous eûmes le courage de nous asseoir puis au réveil nos yeux se fermèrent et l'aube versa sur nous les réservoirs de la nuit.

La pluie nous sécha¹.

« Un coup de dé jamais n'abolira le hasard » (Mallarmé) présente une forme de contradiction très subtile qui met en jeu le fonctionnement particulier de la négation comme *particule logique* ainsi que le principe de l'*antonymie* (les mots groupés en paires de « contraires », voir aussi, plus loin, chap. XIII).

Si on considère que la fonction du coup de dé est de *créer* et non pas d'*abolir* le hasard et si on pose ces deux termes comme antonymes (incompatibles), le coup de dé ne peut que *créer le hasard* et non pas l'*abolir*. Par conséquent, il ne peut pas non plus ne pas l'*abolir*.

Ne pas abolir est la *négation d'abolir*.

Créer est l'*antonyme d'abolir*.

Et néanmoins, *ne pas abolir* et *créer* ne sont pas équivalents.

Antonymie n'égale pas négation. C'est le *prédicat* « abolira » et non pas le sens du verbe abolir qui est nié dans « jamais n'abolira le hasard ». « Un coup de dé jamais n'abolira le hasard » n'est pas synonyme de : « un coup de dé un jour créera le hasard ». Assertion qui peut, contrairement à celle de Mallarmé, être soumise à l'épreuve de vérité : vrai ou faux, et donc niée, sans aucune violation sémantique, par : « non, ce n'est pas vrai, un coup de dé jamais ne créera le hasard ».

J'ai toujours le droit de refuser d'admettre que ce qui est blanc est blanc et ce qui est noir est noir. C'est mon problème. Mais je ne peux, logiquement, nier une assertion qui comprend au départ une contradiction interne telle que celle qui existe entre *coup de dé* (impliquant hasard) et *abolir le hasard*.

Le lecteur aura bien sûr remarqué que la quasi-totalité des

1. *Langage cuit*.

exemples cités ci-dessus sont des citations authentiques : vers, titres de films, de livres, de chanson, de journal, proverbes ou expressions courantes. L'agrammaticalité est à chaque fois délibérée et destinée à produire un effet de sens particulier.

Un troisième type d'anomalie sémantique a été exploité, par des moyens différents, par les surréalistes d'une part, par l'Oulipo d'autre part. Les uns s'en remettant au hasard créateur. Les autres appliquant systématiquement une méthode.

Tout le monde connaît le jeu du « cadavre exquis », inventé par les surréalistes et qui consiste à assembler des membres de phrase sans rapport entre eux, soit par découpage arbitraire dans un texte imprimé, suivi d'un collage, soit par le procédé du papier replié que chacun repasse à son voisin. En voici quelques exemples tirés du premier *Manifeste surréaliste* :

Les plus belles pailles ont le teint fané sous les verrous.

Le café pêche pour son saint, l'artisan quotidien de votre beauté.

Dans une ferme isolée, au jour le jour s'aggrave l'agréable.

L'écriture automatique, prônée par Breton, Éluard et leurs amis, produit des associations incongrues, évoque des images non préméditées :

Il regarde le dos des livres qui se voûte.

Il écoute la musique qui reluit sur ses chaussures.

Il passe à toutes ses sensations les menottes du sourire.

Quand cette femme à corps de persienne est venue s'éventer sur mon lit, j'ai compris que je devais avoir froid.

La pluie bestiale portait dans ses antennes le progrès qui boite dans la mousse.

Le son de sa voix est une cicatrice.

Voici la grande place bègue¹.

C'était l'intention proclamée de Breton de faire en sorte que l'effet de sens jaillisse après coup, sans préméditation, de la

1. Exemples tirés de *l'Immaculée Conception*, de A. Breton et P. Eluard.

juxtaposition de mots non destinés à s'entendre, ni même à faire image.

Tout autre est la pratique oulipienne dont j'ai déjà donné un exemple dans « Glissements progressifs du sens », celui du détournement de la *Genèse* :

A la demande, l'Idole créa l'Empêchement et l'Expérience. Mais l'Expérience était informe et vide; et les confirmations couvraient le traité et l'avarice de l'Idole se mouvait au-dessus des ouates. L'Idole dit : « Que la Paupière soit »; et la Paupière fut. Et l'Idole vit que la paupière était bonne. Et l'Idole sépara la paupière des confirmations. L'Idole appela la paupière Mesure et les confirmations Preuve.

Et il y eut une aventure et il y eut une moutarde. Ce fut la première Mesure...¹

Un autre *exercice* intéressant Une autre *permutation* intéressante proposée par l'Oulipo est celle des *exercices* internes.

En voici un exemple d'après Racine :

Texte original :

*Tandis que le sommeil réparant la nature
Tient enchainés le travail et le bruit,
Nous rompons ses liens, ô clarté toujours pure,
Pour te louer dans la profonde nuit.*

Permutations :

- (1) Tandis que la nature réparant le sommeil
tient enchainés le bruit et le travail,
nous rompons ses clartés, ô lien toujours pur,
Pour te louer dans la profonde nuit.
- (2) Tandis que le travail réparant le bruit
tient enchainés le sommeil et la nature,
nous rompons sa nuit, ô clarté toujours pure,
Pour te louer dans les profonds liens.

Etc.

1. La *Genèse* détournée par l'Oulipo, « Exercices de littérature potentielle », *Cahiers du collège de pataphysique*, dossier 17.

Autre exemple sur le *Chiendent* de Queneau (chap. I, §1) : permutation des substantifs par les extrêmes, type rousselien.

La mort d'une souffrance se profila; simultanément des ennuis. Il y en avait bien des plates. Il venait d'ouvrir le sommeil, et les labeurs accablés s'agitaient, s'agitaient les chemins qui tout le jour travaillèrent. La réalité indiquée se dégagea de l'apparence d'une oscillation immense et insupportable, un voisin qui paraissait un millier et qui était une inquiétude. Détachée de l'ensemble, l'inquiétude oscilla bousculée par d'autres sens sans comportement individuel visible, travaillée en formes diverses, moins par ses silhouettes propres que par le mur des banques et ses étouffements d'édifice. Mais cette bâtisse n'était qu'un mur; en silhouette le plus court jour d'un homme à une rue, d'un œil à un millier, d'un homme à une silhouette¹.

Comme dit Jean Lescure² : « La méthode offre des résultats souvent intéressants, souvent aussi déconcertants, voire insensés. Il est très difficile de savoir si elle en offre de totalement imbéciles. »

Ce qui est en cause, dans tous ces textes plus ou moins bizarres, ce sont les *règles de sélection* qui éliminent les combinaisons de mots sémantiquement incompatibles sur la base de leurs *propriétés*, même si l'organisation syntaxique de l'énoncé apparaît « correcte ». Ce qui nous amène d'ailleurs à remettre en question le sens du mot « syntaxe ». Ne doit-elle pas englober également les règles de sélection sémantique ?

Il ne suffit pas de ranger les mots en classes : verbes, noms, adverbes, etc., et de spécifier ensuite les différentes « constructions de phrase » possibles. Il faut pouvoir énoncer des règles qui permettent d'éliminer des énoncés comme ceux que je viens de citer (ou du moins de les situer comme créativement déviants), c'est-à-dire spécifier pour chaque mot l'ensemble des propriétés ou traits sémantiques qui le rendent apte à occuper la position de *sujet-agent* d'un verbe transitif et non d'*objet-patient*. En clair, comment rendre compte du fait qu'on dit : « l'homme caresse le chat », et

1. Oulipo, *La Littérature potentielle*, p. 60.
2. *Ibid.*, p. 157.

immobile dans l'espace» en est une pour nous aujourd'hui. On l'a vu, le langage a de toute façon la faculté de créer son propre univers de référence. Si on exclut : « Manger de l'homme, c'est bon pour la santé », c'est uniquement pour des raisons culturelles, car, linguistiquement, le seul fait d'employer le partitif « de l'homme » fait du mot « homme » un indéterminable, une masse matérielle, le mettant, par là même, dans la même classe sémantique que le poulet ou le sucre.

Alice, au cours du banquet qui clôt la partie d'échecs qui la fait reine, est présentée, avec cérémonie, au gigot qui se trouve devant elle sur la table¹. Mais par l'effet de cette présentation, le gigot est investi de la caractéristique *animé* (et même quasi *humain*). Aussi, lorsque Alice, s'adressant à la Reine, lui offre une tranche de gigot, celle-ci répond-elle avec indignation : « Certainement pas, c'est contraire à l'étiquette de découper *quelqu'un* à qui vous avez été présentée. Emportez le gigot. »

Lewis Carroll illustre là, de façon plaisante, le pouvoir de catégorisation de la langue.

Par ailleurs, des énoncés tels que : « ce mec est une nouille », ou bien « ce mec est une vraie nana », ne sont pas sémantiquement anormaux. La frontière entre *animé* et *inanimité*, dans un cas, entre *mâle* et *féminelle*, dans l'autre cas, semble bien être franchie ; mais nous disposons d'un mécanisme de « transfert sémantique » qui, tout en conservant intacte la composition sémantique de termes tels que *nouille* ou *nana*, nous avertit qu'ils sont employés *métaphoriquement*, dans un sens figuré, et que c'est précisément dans ce que les termes ont de plus incompatible avec l'objet qualifié (en l'occurrence *ce mec*), à savoir le trait *inanimité* par rapport au trait *animé*, le trait *féminelle* opposé à *mâle*, que se trouve l'intention sémantique : une intention de définir péjorativement qui fait juste-ment appel, le plus souvent, à de pareils transferts.

Il se trouve que le français opère un certain nombre de distinctions dans le lexique sur la base de l'opposition *humain/non humain*².

1. Rappelons que l'anglais établit une distinction *animé/inanimé* entre la viande sur pied et la viande de boucherie : la viande de mouton s'appelle *mutton* et non *sheep*.

2. Voir de même, en allemand, *essen/ressen*, « manger ».

non : « le chat caresse l'homme » ? Et là, qu'on le veuille ou non, on réintroduit les notions de *norme* et de *déviante*.

Techniquement, l'analyse sémantique cherche à se calquer sur l'analyse phonologique. De même qu'un phonème est constitué d'un faisceau de traits distinctifs (mérismes) analysables mais non segmentables (puisque formant une seule réalité phonique), de même le mot est constitué d'un faisceau de *sèmes* ou propriétés sémantiques dont les combinaisons mettent en œuvre des règles de sélection constituant la *structure sémantique de la langue* : la violation de ces règles produit donc, théoriquement, des phrases agrammaticales. La structure phonologique autorise certaines combinaisons (dont la connaissance constitue la compétence phonologique) et en exclut d'autres. Il en est de même pour la structure sémantique. Aux mots seront affectés des traits tels que *humain/non humain, animé/inanimé, matériel/non matériel, mâle/fémelle, liquide/solide, adulte/non adulte, mortel/non mortel, unique/non unique*, etc. Heureusement qu'on dispose d'un *et cætera*, car le catalogue est bien difficile à clore. Et on voit poindre tout de suite deux dangers :

1. Celui de produire des règles *ad hoc*, c'est-à-dire valables pour des cas particuliers, non généralisables. Or, quelle est la valeur d'une règle non généralisable ? Comment rendre compte de l'agrammaticalité de : « Le veuf de Marie est ici », autrement qu'en affectant à *veuf* un trait spécifique : « incompatible avec la forme possessive (-poss.)¹ ».

2. L'autre danger est de prendre les déterminations propres à notre culture et à notre vision du monde pour des traits sémantiques, autrement dit confondre l'univers extra-linguistique avec le système linguistique, dont on s'est acharné à montrer qu'il était autonome, le signe étant indépendant du référent.

D'où la difficulté de distinguer entre anomalies sémantiques liées au système et anomalies référentielles. Le fait que telle ou telle situation ne soit pas concevable à nos yeux ne suffit pas pour porter un jugement d'agrammaticalité sur l'énoncé qui en rendrait compte. La phrase de Galilée : « La terre tourne », était clairement, à l'époque, une anomalie référentielle. « La terre est plate et

1. Exemple de R. Lakoff, *Language and Sex*.

<i>humain</i>	<i>non humain</i>
visage	gueule
bouche	
jambes	pattes
bras	
tuer	abattre
mourir	crever
cadavre	charogne
accoucher	mettre bas
enceinte	pleine

D'où la valeur péjorative des termes *non humains* appliqués aux *humains* : « sale gueule », « bas les pattes », « un homme à abattre », « crève charogne », etc.

Une autre péjoration répandue est celle qui transfère sur le *mâle* des mots comportant le trait *féminelle*. Toute la langue du mépris résulte de tels transferts¹.

Y a-t-il d'ailleurs une limite aux figures de l'injure ?

Isabelle et Marie

Isabelle rencontra Marie au bas de l'escalier

« Tu n'es qu'une chevelure ! lui dit-elle.

— et toi une main.

— main toi-même, omoplate !

— omoplate ? c'est trop fort, espèce de sein !

— langue, dent, pubis !

— œil !

— cils ! aisselle ! rein !

— gorge !... oreille !

— oreille ? moi ? regarde-toi, narine !

— non mais, vieille gencive !

— doigt !

— con ! »

(*Robert Desnos*²)

1. Voir M. Yaguello, *Les Mots et les Femmes*.

2. *Langage cuit*.

« Atmosphère, atmosphère, est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ? » dit Arletty dans une réplique célèbre du film *Hôtel du Nord*.

Elle est décidément bien commode, la règle de transfert sémantique.

Les anomalies sémantiques sollicitent la faculté interprétative des locuteurs, ouvrent la voie au jeu des images et des figures. Avec un peu de bonne volonté, tout s'interprète. Grâce à la règle de transfert, la structure sémantique semble se remodeler à chaque instant. L'anomalie sémantique, à la limite, n'existe pas. Si j'entends dire : « Jean est enfin guéri de sa maladie incurable », je pourrai l'interpréter comme une phrase ironique. Peut-être que Jean est un malade imaginaire qu'une psychanalyse bien menée vient de délivrer de ses idées hypochondriaques. « Rodolphe a tué sa veuve » veut peut-être dire que le souvenir ou le fantôme de son mari défunt a provoqué la mort de la malheureuse veuve. « L'ai souffert mille morts » n'est pas ressenti comme une contradiction mais comme une hyperbole (figure d'exagération) qui implique un déplacement du sens de *mort*.

Il est donc impossible de rendre compte de la structure conceptuelle et logique du sens sans tenir compte de l'effet des figures (métaphore, métonymie, hyperbole, ironie, etc.), et aussi des *connotations* idéologiques ou autres, ainsi que de circonstances fortuites, transitoires ou individuelles. D'où l'idée que le référent n'est pas complètement étranger à la détermination du signifié. Car si le sens contextuel provient de la mise en relation d'un signifié et d'un référent, il arrive souvent qu'un sens au départ contextuel se fixe dans l'usage collectif, modifiant ainsi le signifié. Le sens dépend donc de cette capacité à projeter une compétence abstraite dans les conditions concrètes de l'acte de parole, avec un effet en retour toujours possible. (On verra plus loin la question des « figures éteintes ».)

Selon que je suis ou non socialiste, selon que je considère le fait d'être socialiste comme négatif ou positif (connotations), je considérerai : « tu es socialiste » comme un compliment ou comme une injure. Ni le sens de « compliment » ni le sens d'« injure » ne sont contenus dans le signifié de socialiste. Dans une société où les socialistes seraient systématiquement stigmatisés ou déconsidérés,

il est évident que le sens de « scélérat, malfaiteur » pourrait entrer dans la composition du signifié et même, à terme, éliminer le sens premier, conceptuel. Inversement, si les socialistes jouissaient d'une faveur universelle, le mot deviendrait synonyme de « bienfaiteur de la nation » ou quelque chose d'approchant. « Il m'a traité de socialiste » serait donc une phrase grammaticale dans le premier cas, mais pas dans le second (*traiter de* étant toujours suivi d'une épithète péjorative).

Il est à noter que dans les sociétés conflictuelles, même si elles sont censées constituer une communauté linguistique unique et homogène, de telles divergences de sens sont monnaie courante et c'est justement ce qui amène la sociolinguistique à dénoncer la fiction d'une langue homogène (voir plus haut).

« Le veuf de Marie », cité plus haut, est agrammatical pour des raisons sociales, liées au statut prééminent de l'homme dans la société, statut qui ne saurait être défini par rapport à une femme. « Le veuf de Marie » ne peut être interprété sémantiquement que comme une atteinte à l'ordre social qui justifie la règle linguistique.

Tout énoncé se justifie par l'effet de sens produit. D'autre part, toute signification est essentiellement contextuelle, liée à l'intention du locuteur et aux conditions de la communication, donc de la parole. C'est dire que, si la recherche d'une norme sémantique au niveau abstrait de la langue est justifiée sur le plan théorique (malgré les difficultés qu'elle soulève et qui sont loin d'être résolues), ce qui nous intéresse avant tout, c'est de rendre compte du mécanisme qui permet de violer cette structure — mécanisme dont on posera l'existence en axiome — tout en produisant du sens, c'est-à-dire des énoncés « grammaticaux » (ce qui, on l'a vu, est une affaire de degré et reste soumis à l'appréciation des locuteurs). Comment fonctionne la créativité de discours opposée à la normalité de la langue ? On a tendance à repousser les écarts, les déviations dans le domaine de la parole, de la performance individuelle (c'est la *créativité de performance*, dont il était question plus haut). Mais le principe organisateur de ce désordre est bien un fait de langage, inscrit dans la compétence. Le système de la langue comporte une règle qui autorise et régit la violation de la structure sémantique.

SOURCES

La théorie de la « grammaticalité » s'inspire de Noam Chomsky (voir bibliographie générale). Voir aussi :

Leech (G.), *Semantics*, Londres, 1974.

Todorov (T.), « Les anomalies sémantiques », *Langages*, mars 1966, p. 100-123.

Todorov (T.) et Ducrot (O.), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, 1972.